

« De la stagflation à la récession ? »

Tribune de [Grégory Lecler](#), [Président](#) de [Prudentia Patrimoine](#).

Prudentia Patrimoine



En octobre dernier, [nous alertions ici même](#) sur la menace grandissante d'une période de stagflation. Six mois plus tard, la question n'est plus de savoir si nous risquons de connaître une période de stagflation, celle-ci est désormais une réalité, mais si ce ralentissement économique peut déboucher sur une nouvelle récession.

Une inflation durable

Selon les derniers chiffres communiqués par l'organisme européen Eurostat, l'inflation a atteint en mars 7,4% sur un an. La situation est pire encore aux Etats-Unis (+ 8,5%), au plus haut depuis 40 ans, et elle devient même dramatique dans certains pays émergents. Les explications sont multifactorielles.

Il y a eu tout d'abord l'effet de rattrapage post-covid et les politiques monétaires expansives menées par les grandes banques centrales. Puis vint la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie (pétrole, gaz, matières premières). Elle s'accompagne de tensions sur les prix et la disponibilité d'intrants nécessaires notamment à l'agriculture, tels que les engrais, ainsi qu'une perte significative de la production agricole de l'Ukraine, qui entraîneront des répercussions au cours des prochains mois pour les prix des matières premières agricoles mais aussi de nombreux produits de consommation.

Mais ces facteurs, bien que conjoncturels, sont aujourd'hui accompagnés par des facteurs structurels qui pourraient avoir un effet durable sur les prix. En premier lieu, comme nous l'avons déjà abordé en mars, la transition climatique et écologique



porte en elle-même tous les ingrédients d'une hausse des prix. Evidemment, la multiplication des « catastrophes climatiques » telles les incendies, les sécheresses, les tempêtes, le gel, etc. vont avoir un impact direct sur les prix et les coûts.

Relocalisation

Mais les prix des énergies fossiles vont également augmenter et ceci est renforcé par la volonté politique de « s'affranchir » des exportations de gaz et de pétrole en provenance de Russie. Malheureusement, les solutions alternatives ne sont pas prêtes et demeurent actuellement plus coûteuses.

En second, nous constatons une volonté généralisée de relocalisation industrielle, née du constat de trop grande dépendance, notamment vis-à-vis de la Chine, fait à l'occasion de la crise du Covid. Ne nous y trompons pas, cette relocalisation industrielle ne pourra pas se faire sans hausse des prix. Ce mouvement protectionniste va faire monter les prix des importations et les coûts de production.

Enfin la fameuse « boucle prix-salaire », dont la constatation permettra l'officialisation d'une situation d'inflation, va inévitablement ressurgir sous l'effet des revendications de hausses de salaires en réponse à la perte de pouvoir d'achat des individus. Ces hausses de salaires déboucheront alors sur de nouvelles hausses de prix, alimentant par là-même l'inflation.

Resserrement monétaire inévitable

La récession paraît de plus en plus inévitable, notamment en Allemagne pour laquelle le 4ème trimestre 2021 était d'ores et déjà négatif. Pas un jour ne se passe sans une révision à la baisse des perspectives économiques mondiales. La confiance des ménages en France a fortement reculé en mars et s'approche de ses niveaux les plus bas. Confrontées à ces hausses des prix, les Banques Centrales ont entamé (Etats-Unis, Royaume-Uni) ou se préparent (BCE) à un resserrement monétaire.

Malheureusement, il est probablement déjà trop tard car la « boucle prix-salaire » est enclenchée et nous allons maintenant devoir payer les conséquences des politiques monétaires non conventionnelles suivies au cours des dernières années. Un petit resserrement monétaire ne sera pas suffisant car il n'affectera pas les prix de l'énergie importée ou de la nourriture, qui sont influencés par des facteurs mondiaux et structurels. Pour faire baisser l'inflation, il faudra alors un choc violent pour la croissance. La récente inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis pourrait une fois de plus être annonciatrice d'une récession à venir.

Le parcours de Grégory Lecler

Président Fondateur, Prudentia Patrimoine

Grégory Lecler est diplômé du DESS de Droit du Patrimoine Professionnel de l'Université Paris-Dauphine, titulaire du Titre d'Ingénieur-Maître spécialisé en Gestion de Patrimoine décerné par l'Université Paris-Dauphine. Après une expérience réussie au sein d'un grand établissement bancaire parisien en qualité de Gérant de Fortune Senior, Grégory Lecler a fondé son

cabinet, Prudentia Patrimoine en 2006 et développé une expertise reconnue dans le conseil et la gestion de patrimoine en plaçant l'écoute, la rigueur professionnelle et l'éthique au coeur de son activité.